



## Autorisation de trajet non accompagné

**CFA Compagnons du Devoir Toulouse**

**CFA Compagnons du Devoir Colomiers**

**CFA Pierre Paul Riquet**

**Local Mairie de Toulouse Chemin Lapujade**

**Local Association marie Louise de Gratentour**

**(Valable pour l'année 2017/2018)**

- L'association l'Outil En Main de Toulouse, organise des séances d'initiation aux métiers dans les 5 sites cités précédemment.
- Les règlements de l'association précisent qu'un accompagnateur (parent ou tuteur légal) doit venir déposer l' (les) enfant(s), au démarrage de la séance, et le (les) récupérer lorsque cette dernière est terminée.
- Cette déclaration, dûment visée par le parent ou le représentant légal, est destinée à rendre autonome l'enfant pour venir et repartir de la dite séance.
- L'autorisation, ainsi accordée, n'est valable que durant l'année concernée.

Je soussigné (e), M, MME :

Père, Mère, représentant légal de :

Déclare autoriser ce dernier à se rendre et à revenir des séances, par ses propres moyens.

J'ai bien noté que cet accord le dispense, ainsi que l'association concernée, de l'attente d'un accompagnateur désigné.

A Toulouse le :

Faire précéder la signature de « bon pour accord » :

1